GENDER
OPEN
REPOSITORIUM

Assistant(e)s maternel(le)s d'origine étrangère et politiques de la petite enfance : Une comparaison France-Allemagne

Glaeser, Janina

2014

https://doi.org/10.25595/154

Veröffentlichungsversion / published version
Zeitschriftenartikel / journal article

Empfohlene Zitierung / Suggested Citation:

Glaeser, Janina: *Assistant(e)s maternel(le)s d'origine étrangère et politiques de la petite enfance : Une comparaison France-Allemagne*, in: Revue des sciences sociales (2014) Nr: 52, 54-61. DOI: https://doi.org/10.25595/154.

Nutzungsbedingungen:

Dieser Text wird unter einer CC BY 4.0 Lizenz (Namensnennung) zur Verfügung gestellt. Nähere Auskünfte zu dieser Lizenz finden Sie hier:

https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.de

Terms of use:

This document is made available under a CC BY 4.0 License (Attribution). For more information see:

https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.en

GenderOpen – Repositorium für die Geschlechterforschung: www.genderopen.de

FREIE UNIVERSITÄT BERLIN

HUMBOLDT-UNIVERSITÄT ZU BERLIN

REVUE DES SCIENCES SOCIALES
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

SOMMAIRE
VERS UNE SOCIÉTÉ DU *CARE* ? 2014 n°52

PRÉSENTATION

p. 4 BERNARD WOEHL, PHILIPPE HAMMAN & FREDDY RAPHAËL
Hommage à François Steudler

p. 8 JUAN MATAS
Introduction

p. 12 DANIEL BERTAUX & CATHERINE DELCROIX
Présentation

DES FLUX MIGRATOIRES DE TRAVAILLEUSES DU *CARE*

p. 18 HELMA LUTZ & EWA PALENGA-MÖLLENBECK
Les migrantes du *care* dans l'Europe divisée. Liens et contradictions dans un espace transnational

p. 28 JUAN MATAS
Les migrantes péruviennes au Chili et le travail de *care* : opportunités et risques d'une situation en plein essor

p. 42 NATACHA BORGEAUD-GARCIANDA
Relations de *care*, affects et dominations. Le *care* à demeure à Buenos Aires

FRANCE -ALLEMAGNE : ÉTUDES COMPARATIVES DE FORMES DE *CARE*

p. 54 JANINA GLAESER
Assistant(e)s maternel(le)s d'origine étrangère et politiques de la petite enfance : une comparaison France-Allemagne

p. 62 JULIE SENTIS
Apprendre les métiers du *care* en France et en Allemagne au-delà des assignations de genre. Une approche ethnographique par les capabilities

LE *CARE* EN INSTITUTION : TROIS ÉTUDES DE CAS EN FRANCE

p. 72 MOUNIR FARHAT
Un dilemme du *care* : tension entre engagement personnel et distance professionnelle en unité Alzheimer

p. 80 CAROLINE GIACOMONI, HÉLÈNE HOARAU & ALAIN MONNEREAU
Enjeux et conflits autour du *care* à travers l'expérience de la délégation à domicile des traitements en cancérologie

p. 86 LAURELINE COULOMB
L'éthique du *care* malmenée au cours des interactions entre infirmiers et individus sans-abri

LUTTES ET RÉFORMES POTENTIELLES

p. 94 URSULA APITZSCH
Le *care*, la migration et l'ordre de genre

p. 102 AGNÈS BERTHELOT-RAFFARD
La discrimination par association : une expression du *care* dominé

p. 110 CHANTAL NICOLE-DRANCOURT
Pour une reconnaissance du *care* dans des sociétés de pleine activité

p. 118 DANIEL BERTAUX
Le *care* comme partie émergée de la production de la vie

CHANTIERS DE RECHERCHE

p. 132 ÉLODIE VALENTIN
Émotions, dynamiques citoyennes et espace public. L'expérience du projet social d'une maison de quartier à Dunkerque

p. 142 SUZY GUTH
Conflit dans le vignoble : Ammerschwihr et l'AOC Kaefferkopf

LU – À LIRE

p. 154 **Recensions**

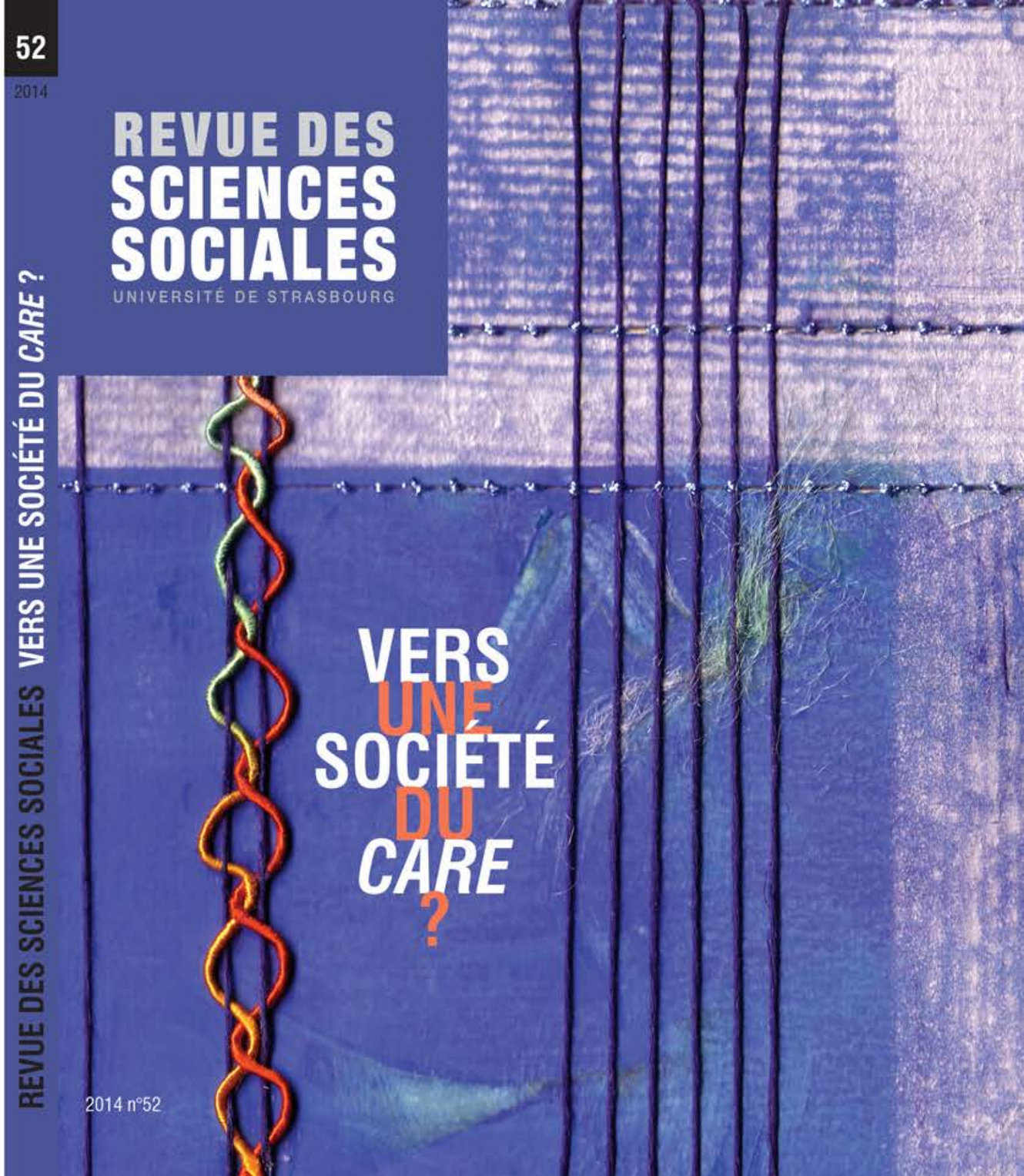
p. 166 **Résumés des articles**

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

cnrs

Revue bénéficiant du soutien de l'INstitut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS

ISSN 1623-6572



REVUE DES SCIENCES SOCIALES
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

VERS UNE SOCIÉTÉ DU *CARE* ?

2014 n°52

Directeur scientifique
Freddy Raphaël

Rédacteur en chef
Patrick Ténoudji

Comité scientifique
Georges Balandier (EHESS Paris), Chantal Bordes-Benayoun (CNRS Toulouse), Raymond Boudon (GEMAS Paris), Jean Cuisenier (MNATP Paris), Giovanni Gasparini (Univ. Sacro Cuore, Milano), Jose Carlos Gomes da Silva (Portugal), François Héran (INED Paris), Claude Javeau (Univ. Libre de Bruxelles), Nicole Lapierre (EHESS/CNRS Paris), Marianne Mesnil (Univ. Libre de Bruxelles), Sonia Montecino (Univ. de Chile), Jean Rémy (Univ. Cath. de Louvain), Dominique Schnapper (EHESS Paris), Alain Tarrius (Univ. Toulouse-Le Mirail), Alain Touraine (CEMS Paris)

Comité de rédaction
Isabelle Bianquis-Gasser (Univ. Tours), Maurice Blanc (Univ. Strasbourg), Nicoletta Diasio (Univ. Strasbourg), Wolfgang Essbach (Univ. Freiburg), Brigitte Fichet (Univ. Strasbourg), Antida Gazzola (Univ. Genova), Philippe Hamman (Univ. Strasbourg), Pascal Hintermeyer (Univ. Strasbourg), Leila Jeolas (Univ. Londrina), Reinhard Johler (Univ. Tübingen), Salvatore La Mendola (Univ. Padova), David Le Breton (Univ. Strasbourg/IUF), Juan Matas (Univ. Strasbourg), Gabriele Profita (Univ. Palerme), Ilario Rossi (Univ. Lausanne), Patrick Schmoll (CNRS Strasbourg), Roger Somé (Univ. Strasbourg), Simona Tersigni (Univ. Paris Ouest), Philippe Vienne (Univ. Mons), Virginie Vinel (Univ. de Lorraine)

Collaborateurs éditoriaux
Anny Bloch, Marie-Noële Denis, Geneviève Herberich-Marx

Équipe iconographique sur ce numéro
Vincent Hans, Aline Mathy, Patrick Schmoll

Ce numéro a été coordonné par :
Catherine Delcroix, Juan Matas & Daniel Bertaux

Maquette
Couverture : Aline Mathy
Cahiers intérieurs : Ersie Leria, Presses Universitaires de Strasbourg

Administration
Presses Universitaires de Strasbourg
5 allée du Gal Rouvillois – CS 50008
FR-67083 Strasbourg Cedex
Tél. 03 68 85 62 65
e-mail : pu-strasbourg@unistra.fr

Diffusion/distribution
Librairies et agences d'abonnement :
CID
cid@msh-paris.fr
Particuliers et institutions :
Le Comptoir des presses d'universités
www.lcdpu.fr
18 rue Robert-Schuman
CS 90003
FR-94227 Charenton-le-Pont Cedex
Tél. 01 53 48 56 30
Fax 01 53 48 20 95

Revue publiée par la Faculté des sciences sociales de l'Université de Strasbourg et le laboratoire Dynamiques Européennes (UMR UdS/CNRS 7367)
ISSN 1623-6572

www.revue-des-sciences-sociales.com

À l'attention des auteurs

Les articles sont à adresser par document attaché à l'attention de Patrick Ténoudji, rédacteur en chef, <patrick.tenoudji@misha.fr>.

L'article doit être anonymisé. L'auteur veillera à fournir dans un fichier distinct :
- ses coordonnées complètes : adresse postale, adresse électronique, téléphone ;
- ses titres ou profession et son appartenance institutionnelle (université, centre de recherche) ;
- un résumé d'une dizaine de lignes en français et en anglais.

Le texte comporte au maximum 40 000 signes et blancs, notes et bibliographie comprises. Il est rythmé par des intertitres courts, avec deux niveaux d'intertitres au maximum. Les passages cités de textes en langues étrangères sont traduits en français. Les notes, en numérotation continue, et les références bibliographiques, sont reportées en fin de texte. Le renvoi aux ouvrages de référence dans le texte courant et les notes se font par la seule mention entre parenthèses du nom de l'auteur, de l'année de publication et, le cas échéant, des numéros de pages citées.

Exemples :
- … ainsi que l'indique J. Dupont (2003a), …
- … cette question a fait l'objet de plusieurs travaux (Dupont 2003a, Durand 2004, 2007)…

La bibliographie suit les consignes de présentations suivantes :
- pour un ouvrage : Dupont J. (2003a), *Titre de l'ouvrage en italique*, Lieu d'édition, Éditeur.
- pour un chapitre d'ouvrage : Durand M. (2004), Titre du chapitre sans guillemets, in Dupont J. (dir.), *Titre de l'ouvrage en italique*, Lieu d'édition, Éditeur, p. 52-92.
- pour un article : Durand M. (2007), Titre de l'article sans guillemets, *Titre de la revue en italique*, Lieu d'édition et éditeur si la revue n'est pas nationale, volume, numéro, p. 52-92.

Les articles soumis par les auteurs sont examinés chacun par un comité d'au moins deux lecteurs qui rendent des avis séparés. L'exemplaire du texte qui leur est remis ne mentionne pas l'identité de l'auteur, et l'auteur de son côté ne peut se faire communiquer l'identité de ses lecteurs : la décision du comité de rédaction, après avis des lecteurs, lui est communiquée par le rédacteur en chef. Les articles refusés ne sont ni conservés, ni retournés.

Si des graphiques et illustrations sont nécessaires à l'appui du texte, l'auteur en adresse les originaux ou les fichiers image haute résolution (300dpi) à la rédaction. Hors ce cas de figure, la recherche et les choix iconographiques relèvent de la seule décision de la rédaction de la revue.



N° **52**
2014

Khadija Seddiki
artiste plasticienne,
diplômée de l'Académie royale
des beaux-arts de Belgique,
de l'Académie des arts et métiers
Constantin Meunier d'Etterbeek,
des Écoles supérieures des beaux-arts
d'Alger et d'Oran, et de l'Université
Denis Diderot-Paris VII.
Elle a fondé TISSART, école d'art
et atelier de tissage, à Vanves.
http://khadijaseddiki.com/

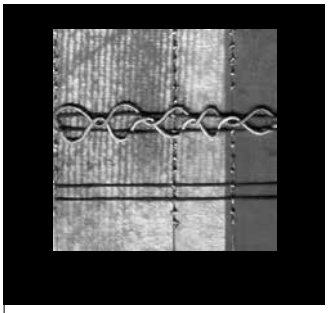
Dans les sociétés du « Nord » de la planète, les besoins de care *augmentent alors que les femmes n'acceptent plus guère de s'y consacrer sans contrepartie. Ce déséquilibre engendre des flux importants et différenciés de migrantes venant de « l'Est » ou du « Sud ». Qui sont-elles, dans quelles conditions viennent-elles, dans quels cadres, lieux, rapports et conditions concrètes travaillent-elles, quels sont leurs droits ?*

Ce numéro examine la situation de travailleuses du care*: Polonaises en Allemagne, Péruviennes à Buenos Aires ou au Chili ; il aborde les contextes institutionnels de ces activités en France, en Allemagne, dans une perspective comparative. Une « société du* care *» est-elle en train d'émerger ?*

Couverture
image : Khadija Seddiki
composition : Aline Mathy

N°52 2014 SOMMAIRE

PRÉSENTATION



4

BERNARD WOEHL PHILIPPE HAMMAN & FREDDY RAPHAËL
Hommage à François Steudler

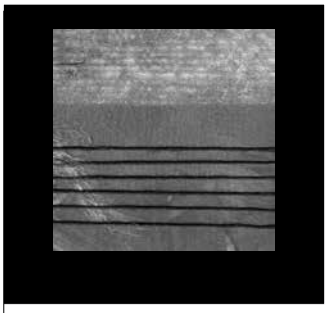
8

JUAN MATAS
Introduction

12

DANIEL BERTAUX & CATHERINE DELCROIX
Présentation

DES FLUX MIGRATOIRES DE TRAVAILLEUSES DU *CARE*



18

HELMA LUTZ & EWA PALENGA-MÖLLENBECK
Les migrantes du *care* dans l'Europe divisée. Liens et contradictions dans un espace transnational

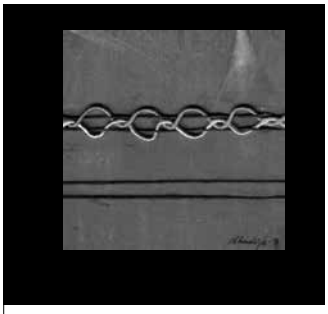
28

JUAN MATAS
Les migrantes péruviennes au Chili et le travail de *care* : opportunités et risques d'une situation en plein essor

42

NATACHA BORGEAUD-GARCIANDA
Relations de *care*, affects et dominations. Le *care* à demeure à Buenos Aires

FRANCE -ALLEMAGNE : ÉTUDES COMPARATIVES DE FORMES DE *CARE*



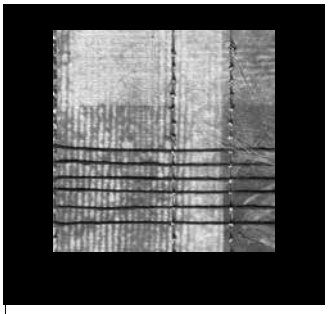
54

JANINA GLAESER
Assistant(e)s maternel(le)s d'origine étrangère et politiques de la petite enfance : une comparaison France-Allemagne

62

JULIE SENTIS
Apprendre les métiers du *care* en France et en Allemagne au-delà des assignations de genre. Une approche ethnographique par les *capabilities*

LE *CARE* EN INSTITUTION : TROIS ÉTUDES DE CAS EN FRANCE



72

MOUNIR FARHAT
Un dilemme du *care* : tension entre engagement personnel et distance professionnelle en unité Alzheimer

80

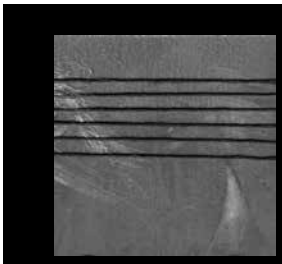
CAROLINE GIACOMONI, HÉLÈNE HOARAU & ALAIN MONNEREAU
Enjeux et conflits autour du *care* à travers l'expérience de la délégation à domicile des traitements en cancérologie

86

LAURELINE COULOMB
L'éthique du *care* malmenée au cours des interactions entre infirmiers et individus sans-abri

VERS UNE SOCIÉTÉ DU *CARE* ?

LUTTES ET RÉFORMES POTENTIELLES



94

URSULA APITZSCH
Le *care*, la migration et l'ordre de genre

102

AGNÈS BERTHELOT-RAFFARD
La discrimination par association : une expression du *care* dominé

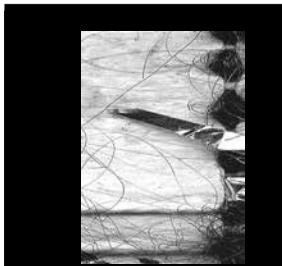
110

CHANTAL NICOLE-DRANCOURT
Pour une reconnaissance du *care* dans des sociétés de pleine activité

118

DANIEL BERTAUX
Le *care* comme partie émergée de la production de la vie

CHANTIERS DE RECHERCHE



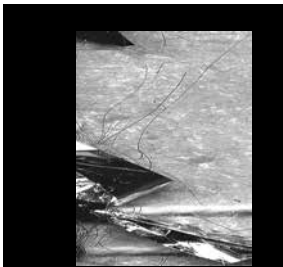
132

ELODIE VALENTIN
Émotions, dynamiques citoyennes et espace public. L'expérience du projet social d'une maison de quartier à Dunkerque

142

SUZY GUTH
Conflit dans le vignoble : Ammerschwihr et l'AOC Kaefferkopf

LU – À LIRE



154

RECENSIONS

166

RÉSUMÉS DES ARTICLES

Janina Glaeser
Doctorante
Université Goethe Frankfurt
& Université de Strasbourg

Assistant(e)s maternel(le)s d'origine étrangère et politiques de la petite enfance

Une comparaison France-Allemagne

Dès sa naissance le petit de l'homme a besoin de bénéficier de l'aide des autres pour se développer et s'affirmer dans la vie. Garantissant le renouvellement des générations, la procréation est donc essentielle à la survie de l'espèce humaine. Historiquement, les travaux portant sur le soin, la sollicitude, le souci, l'occupation et l'attention pour autrui (pour lesquels nous utiliserons dorénavant le mot anglais « *care* ») admettaient que ces activités se déroulaient au sein de la « grande famille » (Soboul 1976, Ritter 1991).

Cette situation a changé. Avec la constitution de la famille bourgeoise dans l'Europe de la fin du XIX^e^ et du début du XX^e^ siècle le travail du *care* est d'abord devenu un métier de « gouvernante » pour évoluer ensuite vers une activité presque essentiellement féminine et non rémunérée. En ce début du XXI^e^ siècle, les emplois du *care* sont habituellement payés et exercés par des femmes parmi qui se trouvent souvent être des migrantes. Trois raisons semblent pouvoir l'expliquer : d'une part, le fait que, comme femmes et hommes sont aujourd'hui sur le marché de l'emploi, le travail du *care* est le plus souvent transféré à des tiers en contrepartie d'une rémunération ; d'autre part, c'est également le fait que dans nos sociétés européennes, nous vivons dans des conditions très diversifiées (familles monoparentales, homoparentales, recomposées, pacsées, binationales, etc.) et dans un contexte néolibéral qui exige toujours plus de mobilité et de flexibilité ; enfin, la mondialisation ne reste pas sans effet sur nos vies quotidiennes, ni, en particulier sur celles qui se sont engagées dans le travail du *care,* souvent issues des pays les plus pauvres, et répondant à un manque de ressources et d'aide qui est en train de se creuser avec l'évolution démographique et l'implication de la femme dans le monde de travail.

La sociologue Arlie Russel Hochschild définit ce manque par l'expression « *care déficit* » : « *Recent trends in the United States have expanded the need for care while contracting the supply of it, creating a –care deficit– in both private and public life. In public life, the care deficit can be seen in federal and sometimes state cuts in funds for poor mothers, the disabled, the mentally ill, and the elderly. In reducing the financial deficit, legislators add to the –care deficit–.* » (Hochschild 2003 : 214). Ce déficit du *care* est aussi constaté en France et en Allemagne. Dans l'argumentation d' Hochschild il y a un point qui devient fondamental : les changements dans les sociétés sont liés aux implications des politiques nationales. Le travail du *care* se développe donc à travers les conditions que la politique encadre. Depuis que la psychologue féministe américaine Carol Gilligan a, dans son ouvrage *In a different voice* (1982) remis en question la théorie d'un développement

moral traditionnellement plus élevé chez les hommes que chez les femmes, et donc combattu l'idée d'une domination morale de genre, telle qu'elle avait été formulée par Lawrence Kohlberg (1981), il reste cependant à savoir ce que la politique peut avoir comme lien avec des questions d'ordre éthique. En se fondant sur un tel lien, une théorie de la politique du *care* doit prendre en compte la catégorie du genre, parce qu'on remarque que le *care* en tant que pratique est fortement connecté avec les implications d'une morale souvent assignée aux femmes.

En revanche l'éthique du *care* cherche à savoir ce qu'est la dignité de l'homme, en particulier pour celles et ceux qui se trouvent en situation de dépendance et de vulnérabilité. À une époque où la croissance économique était encore faible, l'État-providence venait apporter aux plus pauvres une sécurité matérielle d'existence. Cette solidarité institutionnelle a cependant montré ses limites car la culture des choses n'a jamais permis de supprimer la misère, ni la pauvreté. Aussi, dans notre étude, avons-nous choisi d'intégrer la « voix des migrants », car ce sont eux, femmes et hommes, qui accomplissent en grande partie le travail du *care*. Cette expression nous a été inspirée par Carol Gilligan qui parle de l'« autre voix » dans son livre (*op. cit.*). De plus, en choisissant de prendre en compte les dimensions comparatives entre deux sociétés européennes qui ont leurs propres politiques du *care* (« *care-policies* »[1]), nous en avons fait une analyse critique. En effet, leur comparaison peut conduire à remettre en question les façons dont sont régulées ces politiques de part et d'autre. Par ailleurs, l'étude comparative du *care* contribue elle-même à sa « politisation » : « […] *le potentiel politique du care est inscrit dans sa sociogenèse, c'est-à-dire dans les conditions sociales de la naissance du concept et du récit qu'en font ses producteurs, soit dans sa « mise en livre », qui correspond à l'ensemble des consignes implicites et explicites de lectures du concept.* » (Chahsiche 2011 : 32)

Notre présente étude se focalise sur une comparaison entre la France et l'Allemagne, deux pays bien industrialisés mais aussi mis sous pression sous l'effet de leurs changements démographiques, et qui réagissent de manières différentes au déficit du *care*. En nous appuyant sur des récits biographiques provenant de migrants qui travaillent régulièrement à domicile dans ces deux pays et qui s'occupent habituellement de petits enfants âgés majoritairement de moins de trois ans, nous analysons comment l'éthique du *care* dit « féminin » et en même temps « féministe » se constitue dans le contexte des politiques mises en œuvre dans chacun de ces pays.

Les données utilisées ont été rassemblées dans le cadre d'une cotutelle de thèse franco-allemande[2]. Il s'agit d'interviews de migrants qui sont devenus des gardiens d'enfants qualifiés d'« assistant(e)s maternel(le)s » en France ou par le terme « Tagespflegepersonen » qui, en Allemagne, s'applique à toute personne indépendamment de son genre. Il sera donc particulièrement intéressant d'analyser comment ces dispensateurs du *care* expriment les dimensions morales de leur rapport au travail à travers leurs vécus de *migrants* et de porteurs d'un *genre* spécifique.

Éthique du *care* et du féminisme : entre essentialisme et universalisme

Circonscrire la discussion sur l'éthique du *care* conduit au cœur de l'aporie du féminisme : la controverse se situe dans la contradiction indissoluble entre essentialisme et universalisme, entre la nécessité de soulever une « voix féminine » pour les intérêts publics des femmes et la nécessité de rompre avec une construction dichotomique, donc binaire, à travers ce qui s'exprime par un genre. Les auteurs qui défendent la théorie « queer » ou sont parfois vigoureusement critiques vis-à-vis du féminisme essentialiste ou différentialiste, réfutent qu'une « voix différente » soit nécessairement de nature genrée (Weisstein 1993, Butler 2004, Badinter 2010). Apportant un contrepoids à cette théorie, Carol Gilligan a cherché à construire une théorie qui fasse entendre une « voix différente » des femmes et donne à comprendre leur conception de la moralité. Elle insiste ainsi sur la nécessité de distinguer l'éthique féminine du care dans une société patriarcale de l'éthique féministe du care dans une société démocratique fondée sur l'égalité des voix et le débat ouvert. Par là même, elle s'oppose aussi à la théorie de Kohlberg (1981) qui est centrée sur la notion que la justice est la composante essentielle du raisonnement moral et qu'elle est donc valable universellement dans toutes les sociétés, une position dite de l'universalisme moral (Gilligan 1982). Pour son approche souvent qualifiée de « radicale », Gilligan a bénéficié d'une certaine reconnaissance parce qu'elle rendait « l'éthique du *care* » capable de répondre aux problématiques actuelles des femmes dans nos sociétés (Laugier 2010). Prenant l'idée de la force du *care* comme fondement, des scientifiques vont mettre l'interaction entre la morale et la politique au premier plan pour faire progresser sa politisation (Tronto 1993), et souligner qu'il faut répondre à ce qui est bien pour la vie des êtres humains dans nos sociétés où le besoin du *care* est essentiel en tant qu'il restaure leur puissance d'agir et rend le monde meilleur (Nussbaum 2003). Pour des théoriciens comme Rousseau, Hobbes, Locke, Kant, Hegel et, plus récemment Kohlberg et Rawls, l'idée d'un contrat social qui situait l'expérience de la femme dans la sphère privée, a toujours été dominante :

« I want to argue that the definition of the moral domain, as well as the ideal of moral autonomy, not only in Kohlberg's theory but in universalistic, contractarian theories from Hobbes to Rawls, lead to a privatization of women's experience and to the exclusion of its consideration from a moral point of view. […] Universalistic moral theories in the Western tradition from Hobbes to Rawls are substitutionalist, in the sense that the universalism they defend is defined surreptitiously by identifying the experiences of a specific group of subjects as the paradigmatic case of the human as such. These subjects are invariably white,

male adults who are propertied or at least professional.» (Benhabib 1992 : 152-153)

Pour Benhabib (1995 : 159), la pensée universaliste de pouvoir comparer l'homme qui ne serait ni vieux, ni dépendant de soins, ni immigrant, ni chômeur donc, – privilégié et sans dépendance à l'égard d'autrui – à tous les autres humains du monde, serait dépassée. Il convient donc de prendre en compte «l'autre concret» (the «concrete other») pour mieux pouvoir juger une situation du point de vue de sa morale. Nous posons ici que les migrants représentent cet «autre concret» et nous proposons d'analyser leurs récits de vie dans le contexte de leur «régime de *care*»[3]. En prenant en compte la voix des migrants pour une éthique du *care* nous allons découvrir une force de proposition pour des évolutions possibles de la politique du *care*.

En France et en Allemagne les politiques du *care* («*care policies*») ont toujours été développées de manières très différentes. Un point digne d'attention est celui que la France a commencé à installer des règlements pro-natalistes en raison d'une stagnation des naissances et d'une pénurie de main-d'œuvre dès le début de l'ère industrielle. Vers la fin du XIX^e^ siècle (Ehmann 1999 : 7) l'État français a alors commencé à recruter de la main-d'œuvre masculine et féminine venant d'autres pays et a organisé la prise en charge de leurs enfants en dehors de leur domicile. Par contraste, l'Allemagne est devenue un pays d'immigration beaucoup plus tardivement et n'a commencé à établir les règles d'une véritable politique familiale qu'après la deuxième guerre mondiale. Aujourd'hui, une nouvelle loi garantit, depuis 2013, une place en crèche ou chez un(e) assistant(e) maternel(le) pour les enfants de moins de 3 ans, le «Tagesbetreuungsausbaugesetz». Dans l'espace intermédiaire, l'offre a surpassé la demande dans des deux pays. Cependant, alors qu'en France, la garde d'enfants est déjà beaucoup plus professionnalisée, les institutions familiales et scolaires allemandes ne sont pas ouvertes pendant toute la journée et les familles bénéficient de moins d'allégements fiscaux (Ehmann 1999 : 63 *sq.*). De plus, alors que les revenus professionnels des assistant(e)s maternel(le)s allemands proviennent d'un travail non-salarié, en France, ce travail est subventionné par la PMI[4] (cotisation à la Sécurité sociale, réduction des coûts pour les parents), payé au moins au S.M.I.C[5] (Drees 2009 : 3, Loi n° 2005-706), enfin, ses revenus sont imposables mais bénéficient d'avantages spécifiques. Par conséquent, les revenus pour garde d'enfants sont bien plus faibles en Allemagne qu'en France. Les récits de vie suivants sont présentés à la lumière de ces contextes préalables.

Des récits de vie recueillis en Allemagne et en France

Milana : garder des enfants en tant que professionnelle ou comme bénévole solidaire d'autres mamans ; un cas de conscience

Milana, est une jeune femme de 39 ans issue de l'immigration, et a grandi en Allemagne en situation de «discrédit». Pour Goffman ce terme est défini comme une «situation de l'individu que quelque chose disqualifie et empêche d'être pleinement accepté par la société» (Goffmann 1975 : 7). Sa mère est une immigrée de Serbie (ancienne «Yougoslavie»), pays situé au sud de l'Allemagne. Depuis l'origine, leur situation financière était précaire, parce que sa mère devait élever Milana et son frère aîné dans la condition de parent isolé. De plus, elle ne maîtrisait pas encore suffisamment la langue allemande et travaillait dans des usines où elle était mal payée. Milana et son frère étaient encore mineurs lorsque leur mère décéda des suites d'un cancer. Sur le plan scolaire, Milana passa d'abord par la «Hauptschule» (cycle court de l'école secondaire), puis par l'école d'enseignement ménager pour préparer le B.E.P.C[6]. Elle commencera ultérieurement un apprentissage commercial, sera apprentie couturière et finira son cursus de formation par un baccalauréat technique. Après avoir exercé pendant quelques années son métier de couturière dans l'industrie du vêtement dans une grande ville située en Allemagne de l'Ouest, elle donnera naissance à une petite fille. Avec son mari, mécanicien automobile, et leur jeune enfant, Milana vivra pendant quelque temps dans une certaine précarité. En effet, se considérant comme une «mère poule», elle décidera de se mettre en retrait de la vie professionnelle pendant presque trois ans pour élever sa fille avant qu'elle n'apprenne que des assistantes maternelles pourraient l'accueillir à temps partiel au «Kindergarten», l'école maternelle qui est ouverte en semaine à mi-temps et dont peuvent bénéficier les petits enfants à partir de leur troisième année.

C'est dans cette structure que Milana commence à travailler elle-même comme assistante maternelle, aidée dans sa prise de décision par l'expérience accumulée des années passées auprès de sa fille :

«Bon, tu ne peux prendre aucun risque, ni par rapport au temps partiel ni sur le plan financier. Car, sur le plan financier, je n'aurais jamais pu l'envisager si cela aurait été payant. Mais tout était gratuit. Alors l'office de protection de la jeunesse m'a fait cette proposition et je me suis dit : c'est ce travail que je veux faire maintenant. Et en plus, je vais encore avoir plus temps à consacrer à ma fille[7]*»*

Pour Milana l'activité d'assistante maternelle semble prometteuse car elle lui permet de concilier son emploi avec le temps qu'elle peut passer avec son enfant. Cette activité est cependant mal rémunérée. Milana se fait payer par la ville, mais pour gagner décemment sa vie il lui faudra solliciter un complément financier auprès des parents des enfants qui lui sont confiés. Son obligation d'auto-entrepreneuse se transforme pour elle en cas de conscience :

«Et c'est là que commence le problème. Il faudrait que l'Office pour la protection de la jeunesse (OPJ) puisse comprendre la situation à laquelle je suis confrontée. À l'OPJ ils m'ont dit : «Nous avons souvent devant nous des parents qui ne peuvent pas payer de supplément mais qui ont besoin d'une prise en charge de leur enfant. Comment pouvons-nous résoudre

cette situation ? À qui allons-nous pouvoir confier cet enfant ? » Je sais par expérience ce que c'est de se trouver dans une situation financièrement difficile et pour cette raison, de ne plus pouvoir aller de l'avant. Dans un tel contexte, la recherche de solutions se transforme en véritable cas de conscience. Je m'occupe aussi d'une maman d'un enfant à qui je ne fais pas payer de supplément. C'est une personne qui élève seule son enfant et dont le mari est décédé. Mais pour compenser cette perte d'argent mensuelle je suis contrainte d'accueillir un enfant supplémentaire. Il arrive alors un moment où je me mets à peser le pour et le contre. Quel est mon devenir avec tous ces problèmes et est-ce que je me sens toujours prête à aider et à soutenir les autres ? »[8]

Curieusement l'« éthique du *care* » que Gilligan a décrite est applicable au cas de Milana. Comme femme, grâce à l'aide des institutions sociales, elle s'est socialisée dans des professions traditionnellement réservées aux femmes (l'enseignement ménager et le travail de couturière). Pour elle, le soin de l'autre est une activité vers laquelle elle se sent attirée. Elle est déchirée entre la réalité du marché du travail et celui d'être prête à témoigner sa sollicitude à d'autres. Encadrée par une politique qui ne sait pas correctement répondre au déficit du *care*, elle prend conscience que l'énergie qu'elle déploie pour les autres se fait à son propre détriment. En vivant les difficultés des autres parents à travers le souvenir de ses propres difficultés antérieures, Milana finit par se distancier d'un fonctionnement entrepreneurial de type marchand.

Bien qu'en ayant augmenté sa capacité depuis quelques années, l'Allemagne manque toujours cruellement de crèches, ce qui désespère souvent les parents à la recherche d'une place d'accueil pour leurs enfants. Corrélativement, comme les assistant(e) s maternel(le)s restent, toujours et encore, dans l'ombre de ce développement, ils demeurent donc aussi en sous-effectifs. En Allemagne, l'infrastructure du *care* n'a pas encore atteint le niveau qu'elle a en France et les conditions varient d'une région à l'autre. Paradoxalement, la construction de nouvelles crèches que l'État allemand considère comme une priorité est bien plus coûteuse que ne le serait le fait de favoriser l'extension du métier d'assistant(e) maternel(le) en auto-entreprise, même s'il devait prendre à sa charge, pour les plus démunis, une partie ou la totalité des suppléments financiers qui sont demandés aux parents par ces dispensateurs du *care* lorsqu'ils exercent en dehors du cadre institutionnel d'une crèche. C'est pourquoi, dans le contexte actuel d'une activité encore peu professionnalisée, le recours à la crèche qu'ils considèrent comme offrant une meilleure sécurité, est toujours recherché prioritairement par les parents d'enfants en bas âge.

Bien que Milana soit née en Allemagne, elle porte sur ses épaules les lourds bagages de son expérience migratoire. Sa trajectoire de vie passe par l'héritage d'être née dans une situation de discrédit qui se prolonge institutionnellement et structurellement jusqu'à nos jours par le fait d'être discriminée en fonction de son genre, son origine ethnique et son éducation. Cette discrimination résulte principalement d'un marché de l'emploi du *care* dévalorisé économiquement et juridiquement alors qu'il reste encore insuffisamment développé en Allemagne et qu'il bénéficie presque essentiellement à une main-d'œuvre féminine peu qualifiée et souvent issue de l'immigration. S'agissant le plus souvent de travail à temps partiel ou à contrats à durée déterminée, ces travailleuses du *care* doivent, non seulement accepter de vivre avec des revenus modestes mais elles sont aussi, plus que d'autres, confrontées aux conditions de travail précaires, aux chances inégales de promotion ainsi qu'à une sécurité sociale insuffisante. Ce qui pas le cas pour le personnel qui travaille en crèche, le plus généralement composé d'autochtones, plus qualifiés, mieux mais toujours insuffisamment rémunérés et assujettis à l'assurance sociale obligatoire. Cette situation, qui concerne autant le travail en crèche que l'aide à domicile, est d'autant plus paradoxale que le système de garde d'enfants nécessite d'être renforcé pour permettre une meilleure conciliation travail-famille, que de nombreux autochtones cherchent à être libérés de la responsabilité du travail du *care* pour trouver des emplois à temps plein plus rémunérateurs, et que l'Allemagne cherche à favoriser l'emploi des mères. La force avec laquelle Milana s'est battue comme assistante maternelle reste cependant remarquable, en particulier en ce qui concerne sa résistance vis-à-vis d'un marché du travail qui déresponsabilise celles et ceux qui y sont impliqués.

Patricia : une assistante maternelle très consciente de vouloir favoriser le secteur du *care* en France

Patricia a 61 ans et travaille comme assistante maternelle en France depuis quelques années. Elle est née en Amérique Latine, a longtemps vécu en Afrique avec un mari français, puis s'est installée en France pour assurer l'éducation de ses deux enfants. Pendant la période qu'elle a partagée avec son mari, employé par une organisation internationale, elle s'était occupée de ses enfants et avait travaillé comme bénévole dans plusieurs institutions à buts non lucratifs. Elle poursuivra ce type d'activité pendant plusieurs décennies jusqu'au moment de la maladie de son mari et, avant qu'il ne perde sa vie, elle commencera à travailler en tant qu'assistante maternelle :

« Alors j'ai commencé à chercher du boulot. Comme mon français à l'écrit était trop faible, je me suis débrouillée en parlant. Comme les assistantes maternelles sont toutes des femmes, naturellement, nous parlons beaucoup. Je me suis alors rendue à la Mairie avec mon mari. On m'a appris que des formations étaient nécessaires pour m'offrir la possibilité de travailler comme assistante maternelle, et on m'a expliqué tout ce que je devais faire. J'ai répondu que cela me convenait tout à fait, que j'avais déjà élevé mes deux filles et avais l'habitude de travailler à la maison. Et je me suis lancée pour travailler. »

Comme chez la plupart des migrants, la langue est l'un des premiers obstacles qu'il faut surmonter dans la société d'accueil. Patricia se débrouille assez bien pour parler, mais elle ne maîtrise pas l'écriture. Par contre, elle a l'expérience d'avoir élevé

ses enfants. Avec celle-ci et le travail lié au *care* pour les tout-petits nés, elle entrevoit la possibilité de s'intégrer dans le marché du travail bien qu'elle ne soit pas française de naissance. Par conséquent, le métier d'assistante maternelle devient pour elle un moyen de préserver son autonomie.

Patricia s'identifie fortement avec le travail qu'elle fait : « C'est que ma vie tourne autour de mes enfants. Mais oui, ma carrière c'est d'être assistante maternelle ». Patricia exprime cette activité professionnelle avec une conscience de sa propre valeur. Elle réfléchit sur la jeune histoire de son métier :

« En échangeant avec d'anciennes assistantes maternelles j'ai appris qu'en France leur carrière s'est sensiblement améliorée. Antérieurement, cette activité n'était pas reconnue comme une carrière, une profession à part entière, mais plutôt considérée comme un simple travail. Un travail, comment est-ce que je peux dire cela… domestique ! Mais, progressivement, elle a commencé à gagner en valeur. »

Ce qui est d'abord étonnant c'est que Patricia ne considère plus sa « carrière » comme une activité « domestique ». Sa conscience pour le travail du *care*, qui reflète aussi le point de vue général, a changé. Le métier d'assistant(e) maternel(le) est reconnu en France depuis des années 1970 (Mozère 1999 : 58). Les allégements fiscaux dont bénéficient ces professionnels du *care* et les déductions fiscales qui sont proposées aux parents ont permis à cette activité de devenir un moyen de subsistance à part entière, même si les salaires ne sont pas très élevés. Avec environ 800 € par mois et par enfant accueilli, auxquels viennent se rajouter les revenus de petites activités qu'elle entreprend les mercredis, jours sans école, Patricia gagne un salaire qui est presque le double de celui de Milana. Ses horaires de travail sont aussi plus stables puisque, en général, elle prend quotidiennement en charge les enfants qui lui sont confiés pendant une dizaine d'heures, à l'exception du mercredi. En Allemagne, beaucoup de mamans travaillent à temps partiel ; elles représentent 70 % dans ce pays, par comparaison à 35 % en France (Insee 2011, Destatis 2012), ce qui fait qu'elles cherchent fréquemment leurs enfants plus tôt chez l'assistant(e) maternel(le). De plus, beaucoup d'assistant(e)s maternel(le)s quittent leur emploi plus précocement, ce qui représente une menace pour le déficit du *care* qui s'agrandit progressivement.

Âgée de 61 ans, Patricia compte encore travailler pendant trois ans. En raison des infrastructures dont elle dispose et de la politique familiale qu'elle a mise en place, régulièrement perçus comme pouvant servir de modèles pour d'autres sociétés européennes, il serait donc regrettable que la France, dans la période de difficulté qu'elle traverse, soit conduite à revenir sur ses avancées sociales dans le secteur du soin.

Elia, un assistant maternel allemand

Comme on peut le constater par rapport aux descriptions des cas des deux jeunes femmes qui travaillent dans le secteur du *care*, leur morale s'apparente fortement à la voix dite « différente » de Gilligan. Nous pouvons même considérer que le travail du *care* s'enrichit par la « voix migratoire », en ce sens que ces femmes mettent progressivement toute leur sollicitude pour préserver et entretenir les relations humaines qui sont mises en jeu dans le travail du *care*. Nous verrons maintenant que la « voix différente », et ce n'est guère une surprise, est applicable à tout travailleur du *care*, quel que soit son genre.

En y regardant de plus près, l'interaction entre les dimensions ethnique et de genre est remarquablement fructueuse pour Elia, un homme de quarante-cinq ans qui débute dans le métier d'assistant maternel en Allemagne. Ce qu'il gagne pour l'instant ne vaut pas la peine d'être évoqué. C'est essentiellement lui qui s'occupe des tâches domestiques et de ces trois enfants pendant que son épouse exerce un emploi à temps complet. Comme Patricia, Elia est originaire d'Amérique Latine mais son épouse est allemande. Clairement, Elia tient beaucoup à sa famille et en particulier à sa vie quotidienne auprès de ses enfants :

« Mais pour moi, c'est mieux d'être ici et d'ouvrir la porte à mes enfants et de leur dire : Oui, comment était l'école ? Oui, on va manger ensemble. Je ne sais pas, je pense que les enfants vont garder un bon souvenir de ces moments partagés. Papa était là et il nous a aidé pour les devoirs, nous avons vécu ensemble. »[9]

Le souci pour l'autre et le travail du *care* dans sa propre famille sont ses priorités. À côté de ses activités comme « homme au foyer », Elia a déjà eu d'autres petits emplois. Ne maîtrisant pas suffisamment la langue allemande il n'avait jusqu'à présent jamais trouvé un travail avec lequel il se sentait heureux. Jusqu'au jour où une voisine l'a complimenté sur sa façon de s'occuper de ses enfants. Elia prend alors la décision de s'occuper des enfants des autres. Comme dans le cas de Milana, ce travail lui semblait avantageux parce qu'il lui permettait en même temps de s'occuper de ses propres enfants. À l'heure actuelle Elia s'occupe d'un nourrisson à temps plein et il constate : « Lorsqu'il dort, je peux faire la cuisine, m'occuper du foyer ici. Oui, je pense que je fais presque autant qu'avant mais maintenant je gagne de l'argent. Pas beaucoup, mais… »[10]. Pour le moment, son nouveau travail semble lui plaire mais qu'adviendra-t-il dans la durée ? Il est à craindre que l'exercice de sa nouvelle profession va le changer, surtout lorsqu'il aura à sa charge plusieurs autres enfants.

Sur un point précis son argumentation devient intéressante par considération pour le qualificatif de « mère poule ». Dans leurs récits de vie, Milana et Elia sont tous les deux d'accord qu'il ne faut pas s'imposer de « trop » aux enfants. Pendant que Milana cherche à apprendre à préserver une certaine distance vis-à-vis des enfants afin qu'ils découvrent le monde par eux-mêmes, Elia utilise ce stéréotype (« mère poule » vs. « Rabenmutter ») pour accentuer ses qualités d' « homme » dans le travail du *care* :

« Par exemple les hommes laissent davantage de liberté à leurs enfants : d'accord, fais du toboggan toute seule, ou essaye car tu peux y arriver ; chez les femmes c'est autre chose, elles veulent souvent protéger : oui, je dois toujours m'impliquer dans l'activité de l'enfant ; non, ne fais pas ça »[11].

Il semble probable que cette observation cherche peut-être à exprimer une ouverture concernant les opposés entre l'éthique « féminine » et « masculine ». Selon son témoignage, Elia est un assistant maternel très sollicité et demandé par les parents et surtout par les mamans, justement parce qu'il est un homme, ce qui est plutôt rare dans ce métier. Étant défavorisé sur le marché du travail en raison de sa condition de migrant (difficultés pour l'acquisition d'une nouvelle langue et pour trouver du travail dans son ancien métier) il contourne sa situation de dépendance en s'appropriant un nouveau rôle sexuel fortement recherché dans les pays qui souffrent d'un déficit du *care*. Il fait par conséquent figure d'un rénovateur pour nos sociétés actuelles. De ce point de vue, les sociétés française et allemande devraient être sensibles et porter attention à ce phénomène des femmes et des hommes migrés qui cherchent à mettre en application leur force de travail.

Quelques remarques conclusives

Au début de notre étude nous avons pu constater, à travers la définition de Hochschild (Hochschild 2003 : 214), que le déficit de *care* est une condition que la politique encadre. En France et en Allemagne (bien qu'aussi aux États-Unis et dans les pays bien industrialisés) le travail du *care* est très souvent transféré de la famille nucléaire aux migrants, et plus spécifiquement aux femmes. Grâce à l'analyse de quelques études biographiques nous avons pu établir que les employés du *care* s'engageaient activement dans leur parcours de vie, c'est-à-dire qu'ils utilisaient leurs expériences biographiques et les possibilités qu'ils percevaient au sein des sociétés d'accueil pour chercher à vivre avec davantage d'autonomie.

Les employés du *care* utilisent donc leurs voix « migratoire » et de « genre » selon les contraintes et les implications des politiques nationales respectives en vigueur. Dans la quotidienneté de leur travail ils semblent plus ou moins souvent confrontés au fait de devoir prendre des décisions porteuses d'implications morales assignées au caractère du *care* et, partant, à la dignité de l'homme. L'éthique du *care* devient une question centrale de la pratique du *care*. Elle devient par là même un moyen du féminisme, parce qu'elle répond à la situation à laquelle sont confrontés les employés du *care* ainsi que toutes celles et ceux qui gravitent autour de la question des soins aux personnes sur le marché de l'emploi, en garantissant de plus la qualité de leur accompagnement. Pour les migrants, l'éthique du *care* leur sert aussi de moyen d'affirmer leurs compétences relationnelles en matière de soins à l'autre. Il convient cependant de souligner que les effets du déficit du *care* pour les nouveau-nés concernent tout autant leurs parents que ceux qui sont conduits à les prendre en charge. Cette interdépendance entre tous les acteurs impliqués dans les relations au *care* concerne bien d'autres domaines d'action dont, en particulier, avec l'augmentation de la durée de vie dans les pays industrialisés, l'assistance aux personnes âgées vieillissantes.

En France comme en Allemagne les évolutions démographiques exercent leurs influences sur la façon avec laquelle le déficit du *care* est pris en compte au niveau de leurs politiques sociales. Nous avons remarqué qu'en France une longue tradition pro-nataliste datant du XIX^e^ siècle en France avait eu des répercussions positives sur sa politique de garde des enfants jusqu'à nos jours. Par comparaison, cet intérêt pro-nataliste ne s'est réveillé en Allemagne qu'un siècle plus tard, ce qui explique qu'aujourd'hui dans ce pays, la pratique du *care* est, politiquement, encore insuffisamment encadrée et que les infrastructures du *care* pour la garde des enfants sont sous-estimées. Pour les assistant(e)s maternel(le)s qui ont une expérience migratoire, l'éthique du *care* devient difficile à accomplir en raison de leur condition d'auto-entrepreneurs mal payés. En France, en revanche, les allégements fiscaux pour les assistant(e)s maternel(le)s – dont bénéficient aussi les parents bénéficiaires de leur travail–, et leur rattachement à l'État comme salariés (Loi n° 2005-706 : Article 6) permettent plus d'épanouissement professionnel et d'efficacité du *care*.

En Allemagne, la « Tagesbetreuungsausbaugesetz » n'offre pas assez de possibilité pour les assistant(e) s maternel(le)s d'être suffisamment payés. Cette profession est encore à ses premiers balbutiements et commence seulement à se développer. Pour cela, elle gâche les bénéfices que représente la garde d'enfants par ces derniers qui constituent une vraie variante à un tarif très compétitif par rapport à la crèche, mais dont la situation en tant qu'employés expérimentés de la petite enfance n'est pas assez reconnue ni encouragée. Cependant, de nombreux parents n'ont pas les moyens d'engager une assistante maternelle lorsqu'ils ne trouvent pas de place dans une crèche. Les heures d'ouvertures des crèches sont d'ailleurs largement insuffisantes. Par conséquent, le travail du *care* reste figé dans une situation d'urgence. Parmi les parents d'enfants de très jeunes âges, les femmes sont très majoritairement contraintes de rester à la maison pour en assurer la garde, bien plus longtemps qu'elles ne le souhaiteraient habituellement. Aussi recourent-elles fréquemment à un emploi à mi-temps.

Le cas de Milana est caractéristique de sa situation de discrédit. Avec son passé migratoire elle était socialisée dans une classe subalterne de la société et toute tracée pour exercer des activités traditionnellement féminines. En utilisant ces dernières comme « talent » de la force de la « voix féminine » elle deviendra assistante maternelle, mais les conditions des politiques du *care* en vigueur la maintiendront toujours en situation de précarité. Par comparaison, les possibilités d'émancipation des femmes par la « voix féminine » en France semblent être plus prometteuses. Le cas de Patricia montre qu'elle peut utiliser son expérience acquise par le soin qu'elle a apporté à ses deux enfants comme support pour son intégration sur le marché du travail, alors qu'elle ne maîtrise pas suffisamment la langue française en raison de son origine migratoire.

Nous pouvons donc constater que la « voix féminine » peut devenir une

force pour les femmes. C'est pour cette raison que l'éthique du *care* est en même temps un moyen du féminisme. La philosophe politique et féministe libérale Susan Moller Okin constate : « *A central source on injustice for women these days is that the law, most noticeably in the event of divorce, treats more or less as equals those whom custom, workplace discrimination, and the still conventional division of labor within the family have made very unequal.* » *(Okin 1989 : 4)*

Dans nos sociétés française et allemande actuelles, nous sommes encore loin d'une égalité entre les sexes, décalage qui se reflète également à travers leurs différents modes de vie. Tant que le travail du *care* dominé par les femmes restera dévalorisé, la « voix différente » que ces femmes représentent demeurera nécessairement et politiquement un devoir pour le féminisme. Le point de vue « féminin » devra alors aussi être respecté.

En dehors de cette question, une voix différente particulière s'exprime dans le travail du *care* : celui de la migrante ou même du migrant. En reconnaissance pour les idées défendues par Gilligan, Laugier affirme : « *Il faut aller jusqu'au bout de l'idée critique et radicale – féministe donc – qui était à la source de l'éthique du care : que les éthiques majoritaires, et leur articulation au politique, sont le produit et l'expression d'une pratique sociale qui dévalorise l'attitude et le travail du care et par là, les réserve prioritairement aux femmes, aux pauvres, aux immigrés.* » *(Laugier 2010 : 116)*

Dans le cas d'Elia nous avons pu observer qu'il s'approprie l'éthique du *care* pour parvenir à concilier vie familiale et vie professionnelle. D'un côté, il réfute l'idée que « les femmes » puissent être nécessairement plus douées pour le travail du *care* afin de souligner ses qualités « masculines ». De l'autre, il cherche à transformer sa condition de migrant en succès. Comme il n'est pas spécialisé pour entrer sur le marché du travail bien rémunéré allemand et qu'il éprouve encore des difficultés pour maîtriser la langue en usage dans le pays, il est confronté à des problèmes d'employabilité. En combinant son intérêt pour la sollicitude vis-à-vis des autres avec son expérience d'« homme au foyer », sa condition de migrant le conduira, de façon similaire que Milana et Patricia, vers le métier d'assistant maternel.

C'est de cette manière qu'ils remettent en question l'idée préconçue d'être considérés comme des profiteurs du système social. Cette idée est d'ailleurs totalement contrebalancée par l'éthique du *care* qu'ils maintiennent avec leurs « voix de migrants » dans les sociétés qui présentent un déficit du *care*. Pour beaucoup de migrants, qu'ils soient femmes ou hommes, le travail du *care* peut devenir une source d'intégration dans le pays d'accueil et un moyen de préserver leur autonomie, tout en prenant des responsabilités pour le plus grand bénéfice de la société que ce pays abrite. Le travail du *care* ne devient donc pas seulement un problème pressant pour la politique du féminisme mais aussi, de façon plus large, pour celle de la migration. En fin de compte tout va dépendre de la reconnaissance des statuts sociaux grâce auxquels ces dispensateurs du *care* pourront mobiliser leurs forces, et jusqu'à quel point celles-ci pourront être transformées dans des mesures concrètes.

La comparaison que nous venons d'entreprendre suggère que la politique du *care* telle qu'elle est développée en France est susceptible de se diffuser progressivement en Europe. Mais, l'augmentation du déficit du *care* est aussi trop grande en France pour pouvoir supporter les dangers d'une évolution démographique de sa population en lien avec la flexibilisation du travail et la mondialisation. À long terme elle va encore avoir besoin de plus de capacité de développement du *care*, non seulement pour la prise en charge de jeunes enfants mais aussi de personnes âgées.

Supposons que dans nos sociétés modernes et néolibérales les femmes comme les hommes qui travaillent adoptent une attitude plutôt « arriviste » vis-à-vis de leur projet de « carrière ». Même si cette attitude peut être observée indépendamment du genre, elle ne supprime jamais le besoin d'une éthique du *care* qui se réalise dans les circonstances du travail. A contrario, il n'y a pas de travail de *care* sans éthique, parce que le *care* caractérise une condition de vie. Autrement dit, le travail du *care* sans l'éthique qui le définit ne serait rien d'autre qu'une existence qui ne donnerait pas de sens à la vie parce que l'essence même de cette vie en serait absente. Faisant référence à une société utopique, le philosophe et sociologue Theodor Wiesengrund Adorno exprime : « Es gibt kein richtiges Leben im Falschen »[12] (Adorno 2003 : 43) pour souligner qu'il faut vivre dans la droiture en toutes circonstances. En réalité, les hommes commencent leur vie en tant qu'enfants sans défense et demeurent dans un « état d'extrême dépendance asymétrique » (Nussbaum 2003 : 182), non seulement physiquement, mais encore intellectuellement. La force du *care* est alors énorme, même si elle n'est pas toujours bien visible. Parce que l'éthique du *care* est inséparable du travail qui la sous-tend, elle reste au fond dans un état diamétralement opposé au capitalisme. Alors que le capitalisme ne cherche qu'à exploiter le capital humain, l'éthique du *care* ne cherche qu'à préserver notre monde de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Pour Joan C. Tronto, de façon paradoxale, c'est parce que le *care* et ceux qui le dispensent représentent un pouvoir que la société cherche à les dévaloriser : « *Ironically, the power of care and of care givers makes it essential that society devalue care.* » (Tronto 1993 : 123) La place et la reconnaissance de la valeur du travail du *care* sont donc les reflets de l'importance qui est accordée, dans nos sociétés actuelles, à la dignité de l'homme et à la qualité des relations humaines.

Bibliographie

Adorno T.W. (2003 [1951]), *Minima Moralia. Reflexionen aus dem beschädigten Leben*, Frankfurt am Main, Suhrkamp.

Badinter É. (2010), *Le conflit, la femme et la mère*, Paris, Flammarion.

Benhabib S. (1992), *Situating the Self: Gender, Community and Postmodernism in Contemporary Ethics*, Cambridge, England, Polity Press.

Butler J. (2004), *Undoing gender*, New York, Routledge.

Chahsiche J.-M. (2011), *La réception et la politisation de l'éthique de care en France*, Adresse Internet : http://www.univ-paris1.fr/fileadmin/Centre_doc_ufr11/Jean-Michel_Chahsiche_SIP_2011.pdf (Consultation 10.10.2013).

Destatis (Statistisches Bundesamt, Keller M., Haustein T.) (2012), *Vereinbarkeit von Familie und Beruf: Ergebnisse des Mikrozensus 2010*, Adresse Internet : https://www.destatis.de/DE/Publikationen/WirtschaftStatistik/Bevoelkerung/VereinbarkeitFamilieBeruf_112.pdf;jsessionid=A30D13FBC7144365A332AEAC6F5F708A.cae3?__blob=publicationFile (Consultation 08.12.2013)

Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) (2009), *Les dépenses pour la garde des jeunes enfants*, n° 695, Adresse Internet : http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/er695.pdf (Consultation 08.12.2013)

Ehmann S. (1999), *Familienpolitik in Frankreich und Deutschland – ein Vergleich*, Frankfurt am Main, Peter Lang.

Gilligan C. (1982), *In a different Voice*, Cambridge, Massachusetts.

Goffman E. (1975 [1963]), *Stigmates, les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Editions de Minuit.

Hochschild A. R. (2003), *The Commercialization of Intimate Life : Notes from Home and Work*, Berkeley and Los Angeles, California, University of California Press.

Insee (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) (2011), Adresse Internet : http://www.insee.fr/fr/themes/ (Consultation 08.12.3013)

Kohlberg L. (1981), *Essays on Moral Development, vol. I : The Philosophy of Moral Development*. San Francisco, CA, Harper & Row.

Laugier S. (2010), L'éthique du care en trois subversions, *Multitudes*, vol. 3, n° 42, p. 112-125, Adresse Internet : http://www.cairn.info/revue-multitudes-2010-3-page-112.htm (Consultation 16.10.2013)

Loi n° 2005-706 du 27 juin 2005, relative aux assistants maternels et aux assistants familiaux, *JORF*, n° 149, texte n° 2, Adresse Internet : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000812591&dateTexte=&categorieLien=id (Consultation 23.10.2013)

Lutz H. (2008), *Vom Weltmarkt in den Privathaushalt : Die neuen Dienstmädchen im Zeitalter der Globalisierung*, Opladen & Farmington Hills, Barbara Budrich.

Mozère L. et al. (1999), « *Petits métiers urbains au féminin* », *ou comment échapper à la précarisation ? Les assistantes maternelles et les nourrices*, GRIS, Université de Rouen – CERFI-EXEE.

Nussbaum M. C. (2003), Langfristige Fürsorge und soziale Gerechtigkeit, *Deutsche Zeitschrift für Philosophie,* Berlin, Akademie Verlag, vol. 51, n° 2, Akademie Verlag GmbH, p. 179-198.

Okin S. M. (1989), *Justice, gender, and the family*, New York, Basic Books.

Ritter G. A. (1991), *Der Sozialstaat*, München, Oldenbourg Verlag.

Soboul A. (1976), Le choc révolutionnaire et la reprise économique et la stabilisation sociale, *in* : Braudel F., Labrousse E. (dir.), *Histoire économique et sociale de la France, III*, Paris, Presses Univ. de France, p. 5-64.

Tronto J. C. (1993), *Moral Boundaries : A Political Argument for an Ethic of Care*, New York/London, Routledge.

Weisstein N. (1993), Power, Resistance and Science : A Call for a Revitalized Feminist Psychology, *Feminism*

Notes

1. Ce qui concerne notamment la politique migratoire, familiale et sociale.
2. Titre provisoire : « Travail transnational du *care* en Allemagne et en France. Évaluation des politiques sociales en lien avec le *care* à partir de l'analyse comparée des récits biographiques de travailleurs(euses) d'origine étrangère engagés dans le service aux personnes », Université de Strasbourg (Laboratoire Dynamiques Européennes, UMR 7367) et Goethe-Universität Frankfurt am Main, sous la direction des Profs. Dr. Catherine Delcroix et Ursula Apitzsch.
3. En référence à Esping-Andersen, la sociologue allemande Lutz fait la différence entre le régime migratoire, le régime de genre et le régime d'État-providence (Lutz 2008 : 37).
4 PMI : Abréviation de Protection Maternelle et Infantile. C'est un système de protection de la mère et l'enfant qui a été créé en France par l'ordonnance du 2 novembre 1945.
5. S.M.I.C : Abréviation de Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance.
6. B.E.P.C : Abréviation de Brevet d'Etudes du Premier Cycle, examen que l'on passe en classe de troisième.
7. Traduit de l'allemand : « *Gut, du kannst kein großes Risiko eingehen, weder zeitlich noch finanziell. Weil, ich hätte es finanziell nicht machen können, hätte das was gekostet. Und das war ja alles kostenfrei. Also, das hat das Jugendamt ja so angeboten und hab gesagt : das mach ich jetzt. Und außerdem auch in Hinblick darauf, dass ich eben noch weiter für sie Zeit haben werde* ».
8. Traduit de l'allemand : « *Und das ist das Problem. Dass die eben dann, dass auch die vom Jugendamt, kann ich auch völlig nachvollziehen, dass die dann auch sagen : <Ich hab jetzt hier Eltern, die können keine Zuzahlung leisten. Die brauchen aber nen Betreuungsplatz. Wie soll ich n' das machen? Also, wie soll ich so nen Kind vermitteln?> Also, da ist man auch selber in so nem Gewissenskonflikt. Gerade ich, wo ich's weiß, was es bedeutet finanziell schlechter gestellt zu sein und dann eben auch nicht weiter zu kommen, aufgrund dessen. Also, ich hab jetzt auch ne Mutter, das muss ich ehrlich sagen, von der nehm ich gar keine Zuzahlung. Das ist ne alleinerziehende Mutter, der Mann ist verstorben, die kann das nicht begleichen. Ne, das sind auch Gelder, die mir zwar monatlich dann verloren gehen. Aber da muss ich einfach gucken, weil dafür hab ich dann nen Kind mehr, was ich aufnehme, zum Beispiel, um das dann wieder auszugleichen. Also irgendwo muss ich dann natürlich abwägen, ne?! Wo bleiben wir jetzt bei der ganzen Sache und inwieweit bin ich da, will ich da, sag ich mal helfen oder ja, andere unterstützen.* »
9. Traduit de l'allemand : « A*ber für mich ist besser, hier zu sein. Und die Kinder zu Tür aufmachen, sagen : Ja, wie war die Schule? Ja, wir essen zusammen. Ich weiß nicht, ich denke, für die Kinder in der Zukunft wird das eine gute Erinnerung. Papa war da und hat uns geholfen mit den Hausaufgaben, haben wir zusammen gelebt.* »
10. Traduit de l'allemand : « *Wenn er schläft, ich kann kochen. Den Haushalt hier machen. Ja, ich denke, jetzt mache ich fast genauso wie vor und ich kriege Geld dafür. Nicht so viel, aber…* ».
11. Traduction de l'allemand : « *Zum Beispiel Männer sind mehr, lassen die Kinder, ok, das geh auf der Rutsche allein, oder probier mal ! Und eh bei Frauen ist mehr, die musst schützen, ja, ich muss immer dabei sein und, ja : ja, mach das nicht.* »
12. Traduit en français : « Il ne peut y avoir de vraie vie dans un monde qui ne l'est pas. »